

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

| | |
|---------------|---|
| • en exercice | 7 |
| • présents | 6 |
| • votants | 6 |
| • absents | 1 |
| • exclus | |

De la commune de LA FAJOLLE

Séance du 07 septembre 2020 à 14 heures 00

Date de convocation :

03 septembre 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

07 septembre 2020

Objet

M. SAN FRANCISCO Marc

Étaient présents :

FREU François, CASTEL Jacqueline, GONZALEZ Nicole,
DESCOUS René, VINUESA NONDRAGON Marc,

Secrétaire de séance :

M. DESCOUS René

Fait, le 07 septembre 2020.

I - Rencontre au sujet de Pa Joret cinéraire.

Le conseil a invité M. CONTE qui présentera le futur projet et M. Yann d'In qui représente l'ONF.

Madame Conte, nous explique le projet, les démarches éthiques et écologiques de Pa Joret cinéraire qui est une alternative à la création d'un nouveau cimetière. L'objectif de Pa Joret cinéraire est de déposer des urnes biodégradables tout en respectant l'écosystème de la Joret.

Après l'exposé de M. CONTE, le conseil demande un devis à M. CONTE pour se faire une idée du coût et commencer ainsi le projet de la création de Pa Joret cinéraire.

II - Adhesion CAUE

Nr le maire propose que la commune adhère au CAUE.
pour 6 contre: 0 abs: 0

III - Dissolution de l'AFR

Suite à une erreur d'écriture sur une parcelle, il y a lieu de refaire la dissolution de l'AFR.
Il faut donc refaire toute la procédure.

• Dissolution de l'AFR

pour: 6 contre: 0 abs: 0

• Désignation d'un adjoint chargé de représenter la commune:

Est désigné CASIEL Sarqueline

pour: 6 contre: 0 abs: 0

• Désignation du représentant de l'AFR.

Est désignée FREU Françoise

pour: 6 contre: 0 Abs: 0

IV - Vote du budget du SEA

Après vérification du budget du SEA par la trésorerie, il s'avère de chiffres liés à l'informatique.
En effet, les données ne sont pas reprises correctement lors de la délibération d'affectation votée le 02 mars 2020, entraînant une erreur budgétaire.

Il y a donc lieu de voter le budget

pour: 6 contre: 0 Abs: 0

Vote de la délibération d'affectation du résultat

Résultat de l'exercice à affecter: 17424,19 (au lieu de 1986,51€)
solde d'exécution d'investissement: 33834,36 (au lieu de 30 588,87€)

pour: 6 contre: 0 Abs: 0

vote du budget

Le budget est équilibré en fonctionnement pour 37980,68€
Le budget est équilibré en investissement pour 49775,49€.

Pour = 6 Contre = 0 Abs = 0

II - Questions divergentes

Monsieur VINUESA-MONDRAGON sort de la salle.

- Location des Alpages de Marc VINUESA pour 1€uros.

La trésorerie a rejeté le titre de M VINUESA-MONDRAGON pour 1€uros pour la location des Alpages.

Le conseil décide de ne plus demander de location à M VINUESA-MONDRAGON.

Pour = 5 Contre = 0 Abs = 0.

M VINUESA-MONDRAGON rentre dans la salle.

- Achat ordinaire pour le passage à windows 10
Il est décidé d'attendre encore un peu.

• Dissolution du SEA

M le Maire explique au conseil que les communes de moins de 500 hab peuvent dissoudre le budget annexe à savoir le SEA.

Pour = 6 Contre = 0 Abs = 0.